

## Le Club de Mediapart

Participez au débat



créature férale

Abonné·e de Mediapart

BILLET DE BLOG 10 SEPT. 2022

### C'est l'ouverture

Demain, c'est l'ouverture de la saison de chasse. Ce loisir rural est beaucoup discuté et pourtant rarement remis en question dans sa totalité et dans sa finalité: tuer des animaux sauvages. C'est l'occasion de revenir sur le discours paradoxal de ses défenseurs et de faire le point sur la situation de la chasse en France, à quelques jours des premiers coups de feu.

Ce blog est personnel, la rédaction n'est pas à l'origine de ses contenus.

"C'est l'ouverture", peut-on lire sur les réseaux. Une ouverture ça sonne bien, ça sonne beau.

Mais dimanche, c'est l'ouverture générale de la chasse, et malgré les campagnes de communications martelées depuis des années sur les médias par son lobby, ce loisir ne fait pas l'unanimité.

Car il s'agit bien d'une passion, et non d'un métier ou d'une mission. Les chasseurs ne sont pas des professionnels, ils ne reçoivent pas de formation ni au tir, ni à la connaissance de la faune sauvage.

Mais ils ont l'air de l'aimer, la faune sauvage. Ils auraient d'ailleurs passé l'été à la sauver des feux de forêt et à l'abreuver lors des sécheresses. Rien qui ne les empêchera pour autant de lui tirer dessus dès la trêve passée. Car derrière les balades en forêt avec les chiens et les copains et les actions en faveur de la biodiversité, largement mises en avant, la chasse consiste toujours à traquer et tuer des animaux sauvages. Elle comprend toujours des humains armés dans des espaces naturels partagés. Et elle ne tue pas par nécessité, pas dans les pays développés.

Malgré cela, ses adeptes bénéficient d'un pouvoir certain sur les territoires ruraux, dont ils s'autoproclament les représentants. Pourtant, les habitants des zones rurales sont aussi les premiers à payer les conséquences de cette mainmise sur les campagnes.

Nous avons pu le constater amèrement ces dernières années grâce au travail du collectif *Un jour un chasseur*, regroupant et publiant sur les réseaux les témoignages de victimes d'abus du monde de la chasse. Le nombre de récits et la violence (allant d'insultes et abus de pouvoir au meurtre d'animaux voir d'humains) de beaucoup d'entre eux sont édifiants.

De leur côté, les chasseurs se défendent en déclarant que d'autres hobbies sont encore plus meurtriers et que le

nombre d'accidents est en baisse depuis plusieurs années.

Or, la chasse touche (et tue) aussi des personnes non pratiquantes (randonneur, cueilleur de champignons, automobiliste, personne dans son jardin...) ce qui est très rare pour d'autres pratiques.

De plus, le dernier bilan de l'OFB dévoile que le nombre d'accidents a augmenté de 10% sur la saison dernière: "Sur la période 2021-2022, l'OFB a recensé 90 accidents de chasse au total (blessures corporelles liées à l'utilisation d'une arme de chasse), dont 8 mortels. Parmi ces derniers, deux ont concerné des victimes non-chasseurs." (1)

Malgré le débat porté à l'Assemblée par la pétition du collectif *Un jour un chasseur*, une des demandes qui était d'interdire la chasse les mercredis et les dimanches, jours favorisés par les familles pour se promener, semble être écartée par la mission sénatoriale, qui rendra ses conclusions courant septembre.

L'opinion publique sur la chasse n'est pas uniquement le reflet d'un manque de sécurité, elle évolue aussi en fonction des acquis de la science sur les premières victimes animales.

Les aptitudes cognitives des animaux font l'objet de nombreuses études et il n'est plus possible aujourd'hui de nier leur conscience et leur capacité à ressentir tout une palette d'émotions.

Cela rend plus difficile l'acceptation de leur mise à mort comme loisir, ou du moins, ça le devrait sûrement.

22 millions d'animaux perdent la vie chaque année pour divertir une poignée d'humains. Environ 90 espèces sont chassables en France, un record européen, comme le fait qu'environ 20 de celles-ci soient en déclin.

Si le gouvernement répète si bien les messages de communication du lobby chasse, c'est que le président est très proche de ce dernier. Willy Schraen, président de la fédération nationale des chasseurs et Thierry Coste, lobbyiste chasse, sont souvent reçus par Emmanuel Macron, qui n'a eu de cesse depuis sa première élection que de promettre monts et merveilles à ces messieurs.

Depuis son premier quinquennat, le président français a divisé par deux le prix du permis de chasse, a rassemblé l'ONCFS (Office national de la chasse et de la faune sauvage) et l'AFB (Agence française pour la biodiversité) pour créer l'OFB (Office français pour la biodiversité), a soutenu les chasses traditionnelles, et accorde à la FNC (fédération nationale des chasseurs) des subventions importantes: 6,3 millions d'euros en 2020, 11,46 millions en 2021, soit une augmentation de 42.000% depuis 2017 (27.000 euros). (2)

L'éco-contribution, attribuée afin de financer des actions en faveur de l'environnement, est de 15 millions d'euros par an, 10 millions via l'OFB et 5 millions des validations de permis de chasse. Pour en profiter, il faut constituer un dossier de présentation du projet qui sera sélectionné ou non par l'OFB. Mais en novembre 2021, le conseil scientifique de l'OFB a déclaré que les dossiers sont difficiles à juger en raison du peu d'informations qu'ils contiennent, et qu'il ne leur est pas possible de les refuser puisqu'ils sont trop peu nombreux et que l'argent doit être impérativement attribué. (3)

C'est de l'argent public qui finance des actions en faveur de la chasse, certes, mais dont il est impossible de vérifier l'intérêt pour la biodiversité.

Plus récemment, Willy Schraen émettait l'idée d'une police de proximité composée de chasseurs afin de "lutter contre les incivilités environnementales". Qu'à cela ne tienne, Emmanuel Macron fait la promesse électorale d'une telle police cynégétique, et celle d'un délit "d'entrave rurale", soit la criminalisation de l'entrave à une partie de chasse par des militants, action déjà actuellement punie de 1500 euros d'amende. (4)

En France, il est interdit de s'opposer à une action cruelle partiellement financée par l'argent de nos impôts.

Le fait d'accepter et de promouvoir une pratique qui ne se défend ni sur le plan écologique ni sur le plan éthique devrait largement être remis en question, même lorsqu'est brandi l'argument de la tradition.

Qu'on s'arrête un moment pour apprécier l'absurdité du fait de laisser la gestion de la faune sauvage à des individus dont le plaisir est de la tuer.

#### Sources:

1. <https://www.ofb.gouv.fr/actualites/bilan-des-accidents-incidents-de-chasse-2021-2022>
2. [https://www.liberation.fr/checknews/comment-les-subsventions-accordees-a-la-federation-nationale-de-la-chasse-ont-elles-pu-augmenter-de-42-000-depuis-2017-20220824\\_H3XXS7GV25GWWHCH26RI4WKPRE/](https://www.liberation.fr/checknews/comment-les-subsventions-accordees-a-la-federation-nationale-de-la-chasse-ont-elles-pu-augmenter-de-42-000-depuis-2017-20220824_H3XXS7GV25GWWHCH26RI4WKPRE/)
3. <https://www.blast-info.fr/articles/2022/clientelisme-macron-detourne-les-aides-a-la-biodiversite-au-profit-des-chasseurs-mxWnvuqXRc-r4g3af2Egmw>
4. [https://www.blast-info.fr/articles/2022/les-nouveaux-cadeaux-electoraux-demmanuel-macron-pour-les-chasseurs-SK4Jpf\\_BTDEX10qQks74wA](https://www.blast-info.fr/articles/2022/les-nouveaux-cadeaux-electoraux-demmanuel-macron-pour-les-chasseurs-SK4Jpf_BTDEX10qQks74wA)

Ce blog est personnel, la rédaction n'est pas à l'origine de ses contenus.